

Déclaration de confidentialité Considera

1. INTRODUCTION

1.1. Cette déclaration externe de confidentialité (" Déclaration ") est utilisée par les partenaires de Considera. Considera peut être contacté via privacy@considera.be.

1.2. L'objectif de cette déclaration est d'expliquer pourquoi et comment les données qui identifient ou peuvent être utilisées pour identifier des personnes physiques (" Données Personnelles ") sont traitées par Considera. Sauf indication contraire ci-dessous, le partenaire de Considera avec lequel vous interagissez (par exemple en concluant une lettre de mission avec, en fournissant des produits ou des services à, ou en sollicitant un poste vacant) est le " responsable du traitement " tel que défini dans le Règlement général sur la protection des données (" RGPD ") pour le traitement des données à caractère personnel tel que défini dans la présente Déclaration. Toute référence à Considera doit être lue comme étant ce responsable du traitement des données.

2. DONNÉES PERSONNELLES

2.1. Considera peut traiter des données personnelles vous concernant dans les situations suivantes :

2.1.1. Vous êtes un client ;

2.1.2. Vous êtes la contrepartie d'un client ;

2.1.3. Vous êtes un fournisseur de produits ou de services ;

2.1.4. Vous travaillez pour un client ou un fournisseur, sur la base d'un contrat de travail ou non ;

2.1.5 Vous postulez à un poste vacant; Vous êtes une personne, ou vous travaillez pour une entité, à qui Considera aimerait offrir ses services.

2.2. Les données personnelles susceptibles d'être traitées par Considera sont les suivantes :

2.2.1. Vos nom et prénom ;

2.2.2. Vos coordonnées (professionnelles) ;

2.2.3. Votre adresse (professionnelle) ;

2.2.4. Données relatives à l'entreprise ou à l'entité juridique pour laquelle vous travaillez ;

2.2.5. Votre adresse électronique (professionnelle) ;

2.2.6. Les données personnelles qui sont fournies à Considera par des organes judiciaires dans le cadre de l'exécution de nos services ;

2.2.7. Les données personnelles obtenues par Considera par le biais de bases de données gérées par des organismes gouvernementaux, si cela est requis sur la base du service fourni par Considera ;

2.2.8. Une copie de vos papiers d'identité si cela est nécessaire pour se conformer à une obligation légale à laquelle Considera est soumise ;

2.2.9. Votre numéro d'identification national, si cela est nécessaire pour se conformer à une obligation légale à laquelle Considera est soumise; Une copie de votre permis de séjour, si cela est nécessaire pour se conformer à une obligation légale à laquelle Considera est soumise ;

2.2.10. Toute autre donnée personnelle, en fonction de la nature de la relation que vous entretenez avec Considera.

2.3. En plus de ces données personnelles, il est possible que vous nous fournissiez d'autres données personnelles dans le cadre de votre contact avec Considera. Il peut s'agir des données personnelles suivantes :

2.3.1. Les données personnelles que vous fournissez à Considera dans le cadre des services que Considera fournit pour vous, telles que, mais sans s'y limiter, les données personnelles qui sont nécessaires pour fournir les services juridiques demandés ;

2.3.2. Les Données Personnelles que Considera obtient par le biais de votre utilisation du site web lorsque vous envoyez des produits à Considera ou fournissez des services à Considera, contactez Considera ou communiquez de toute autre manière avec Considera, que ce soit ou non au nom d'une entreprise ou d'une entité légale.

2.4. La fourniture des Données Personnelles demandées au titre du point 2.2 est, en principe, obligatoire et nécessaire à la conclusion d'un accord avec Considera. Si ces Données Personnelles ne sont pas fournies, Considera peut ne pas être en mesure de se conformer aux obligations auxquelles Considera est soumis ou d'exécuter l'accord qui a été ou sera conclu. La fourniture des Données Personnelles telle que décrite au point 2.3 n'est, en principe, pas obligatoire et n'est pas une condition nécessaire à la conclusion d'un accord avec Considera. Si les Données Personnelles ne sont pas fournies, Considera peut ne pas être en mesure d'exécuter les services et obligations comme prévu.

3. SOURCES D'INFORMATION

3.1. En principe, Considera obtient les données personnelles par votre intermédiaire. Ce n'est pas le cas dans les situations suivantes :

3.1.1. Lorsque Considera reçoit des données personnelles de la part de tiers tels que des adversaires ou leurs représentants légaux, des notaires, des huissiers, des liquidateurs, des fournisseurs de données commerciales, des organes judiciaires ou administratifs ;

3.1.2. Lorsque Considera obtient des données à caractère personnel par le biais de bases de données et de registres officiels, tels que le "registre national", le " cadastre", le "Moniteur belge" ou la "Banque carrefour des entreprises" ;

3.1.3. Lorsque Considera a engagé une agence de placement, un chasseur de têtes ou un service similaire pour recruter de nouveaux employés.

4. MOTIFS JURIDIQUES

4.1. Considera recueille des données à caractère personnel sur la base des motifs légaux de traitement suivants :

4.1.1. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou pour prendre des mesures à votre demande avant de conclure un contrat ;

4.1.2. Le traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle Considera est soumise ;

4.1.3. Le traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par Considera, c'est-à-dire l'intérêt d'exécuter ses activités commerciales, telles que, mais sans s'y limiter, l'exécution du contrat conclu avec votre entreprise, votre employeur ou votre mandant, sauf lorsque ces intérêts sont supplantés par les intérêts ou les libertés et droits fondamentaux de la personne concernée qui exigent une protection des données à caractère personnel, en particulier lorsque la personne concernée est un enfant ;

4.1.4. Si nécessaire, Considera vous demandera votre consentement pour le traitement de vos données personnelles.

5. OBJECTIFS

5.1. Considera traite les données personnelles mentionnées aux fins suivantes :

5.1.1. Pour permettre à Considera de conclure un accord avec vous - ou l'entreprise que vous représentez ou pour laquelle vous travaillez - et d'exécuter cet accord, tel que, mais sans s'y limiter, l'accord pour la prestation de services juridiques, l'accord pour la fourniture de produits et de services à Considera ou pour enregistrer et gérer nos clients, leurs contreparties, fournisseurs et autres tiers avec lesquels Considera interagit;

5.1.2. Pour permettre à Considera de se conformer aux obligations légales auxquelles Considera est soumise ;

5.1.3. Permettre à Considera de recruter de nouveaux employés, de les évaluer et de les embaucher ;

5.1.4. Pour permettre à Considera d'effectuer des activités de marketing direct, telles que, mais sans s'y limiter, vous informer sur nos services, nos événements et nos possibilités, et pour vérifier l'efficacité de ces activités.

6. DÉLAIS DE CONSERVATION

6.1. Considera conserve les données personnelles pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire à la réalisation des objectifs décrits dans la présente déclaration, à moins que Considera ne soit tenu par la loi de conserver les données personnelles pendant une période plus longue. Les durées de conservation spécifiques sont les suivantes :

6.1.1. Comptes généraux débiteurs / créditeurs

6.1.2. Les données personnelles relatives aux comptes clients et fournisseurs généraux, telles que, mais sans s'y limiter, les transactions avec les clients et les fournisseurs, seront conservées pendant la durée de l'accord qui constitue la base de la réclamation et jusqu'à 10 (dix) ans après la clôture de l'affaire ou la fin de l'accord, à moins que Considera ne soit tenue par la loi de conserver les données personnelles pendant une période plus longue.

6.1.3. Données sur la matière

6.1.4. Les Données Personnelles présentes dans nos dossiers juridiques et concernant une affaire traitée par Considera ou ayant été traitée par Considera, seront conservées pendant la durée de l'accord qui constitue la base du traitement de l'affaire par Considera et jusqu'à (10) dix ans après la clôture de l'affaire, à moins que Considera ne soit tenue par la loi de conserver les Données Personnelles pendant une période plus longue.

6.1.5. Données du client

6.1.6. Les données personnelles concernant les clients de Considera qui ne sont pas couvertes par une période de

conservation spécifique seront conservées jusqu'à 10 (dix) ans après la clôture du dernier dossier du client, à moins que Considera ne soit tenue par la loi de conserver les données personnelles pendant une période plus longue, telle que, mais sans s'y limiter, la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (prévention).

6.1.7. Perspectives

6.1.8. Les données à caractère personnel concernant les prospects de Considera seront conservées pour Considera jusqu'à 5 (cinq) ans après le dernier contact avec le prospect, à moins que Considera ne soit tenue par la loi de conserver les données à caractère personnel pendant une période plus longue.

6.1.9. Recrutement

6.1.10. Les données à caractère personnel concernant les demandeurs d'emploi ou les candidats seront conservées pendant la durée de la procédure. Si, au cours de la procédure, le demandeur d'emploi ou le candidat est engagé par Considera, le traitement et la conservation de ces données personnelles se poursuivront conformément aux obligations de Considera en vertu de la législation sur l'emploi.

6.1.11. Si, au cours de la procédure, le demandeur d'emploi ou le candidat n'est pas engagé par Considera, les Données Personnelles seront supprimées 2 (deux) mois après la fin de la procédure, à moins que la loi ne l'exige ou que le demandeur d'emploi ou le candidat ne consente à une période de conservation plus longue. Dans ce cas, les données personnelles seront conservées pendant 2 (deux) ans après que ce consentement a été donné, à moins que Considera ne soit tenue par la loi de conserver les données personnelles pendant une période plus longue.

7. BÉNÉFICIAIRES ET TRANSFERT

7.1. Considera peut transférer des données à caractère personnel à des tiers, appelés "destinataires", si ce transfert est nécessaire à la réalisation des objectifs énoncés dans la présente déclaration. Les (catégories de) destinataires sont :

7.1.1. Nos relations d'affaires, nos clients et nos fournisseurs ;

7.1.2. Tout expert engagé par nous, nécessaire à l'exécution du contrat avec vous, tel que les huissiers de justice et les services postaux ;

7.1.3. Les organes judiciaires et gouvernementaux, y compris les arbitres, qui sont nécessaires à l'exécution de l'accord ;

7.1.4. Des conseillers juridiques et d'autres prestataires de services professionnels pour aider les activités de Considera ;

7.1.5. Services d'analyse pour évaluer l'efficacité de nos sites web ;

7.1.6. Tous les destinataires que vous acceptez dans le cadre de l'exécution des services de Considera pour vous ou l'entreprise pour laquelle vous travaillez.

7.1.7. Toute personne ou entité à laquelle Considera est légalement obligée de fournir des Données Personnelles ou d'exécuter la Déclaration, les conditions générales ou l'accord avec vous, afin de protéger les droits, la propriété et les libertés de Considera ou de ses clients ou d'autres tiers envers lesquels Considera a un devoir de diligence.

8. TRANSFERT INTERNATIONAL

8.1. En principe, Considera ne transfère pas de données personnelles en dehors de l'Union européenne ou d'organisations internationales.

8.2. À titre d'exception à ce qui précède, le fournisseur de logiciels de bureautique et de stockage dans le cloud de Considera, Microsoft, peut occasionnellement stocker ou traiter des données personnelles en dehors de l'Union européenne conformément à ses propres politiques RGDP.

9. SÉCURITÉ

9.1. Considera accorde une grande importance à la protection des données personnelles et a mis en place des mesures et des garanties adéquates. Ces mesures sont conformes aux exigences du RGDP, et consistent, entre autres :

9.1.1. Sécuriser l'emplacement physique des données à caractère personnel ;

9.1.2. Assurer la confidentialité des données à caractère personnel ;

9.1.3. Contrôle de l'accès aux données à caractère personnel.

10. DROITS DE L'HOMME

10.1. La RGDP confère aux personnes concernées, en fonction de la situation, les droits suivants :

10.1.1. Le droit d'accès aux données personnelles ;

10.1.2. Le droit de rectification des données personnelles ;

10.1.3. Le droit de demander à Considera l'effacement des données à caractère personnel ;

10.1.4. Le droit de demander à Considera si le traitement des données à caractère personnel peut être limité ;

10.1.5. Le droit de s'opposer au traitement ;

10.1.6. Le droit à la portabilité des données ;

10.1.7. Lorsque le traitement est fondé sur le consentement : le droit de retirer ce consentement à tout moment, sans que ce retrait n'ait d'effet sur la légitimité du traitement avant le retrait ;

10.1.8. Le droit de déposer une plainte auprès d'une autorité de contrôle. L'autorité de contrôle compétente pour la Belgique est la "Gegevensbeschermingsautoriteit" (www.gegevensbeschermingsautoriteit.be). Dans le cadre de l'exercice de ces droits, Considera peut demander des informations supplémentaires spécifiques. Ces informations supplémentaires ne seront traitées que dans le but d'exercer les droits mentionnés.

11. QUESTIONS

11.1. Si vous avez des questions concernant la présente déclaration ou le traitement des données personnelles par Considera, ou si vous souhaitez exercer vos droits en matière de protection des données, veuillez contacter Considera aux coordonnées indiquées à l'article 1.1 de la présente déclaration.